- VERSION MAI 2018 - CETTE DESCRIPTION NE DOIT PAS DEPASSER 6 PAGES

FICHE DE SOUMISSION PROJET DE RECHERCHE COLLABORATIFS (PRC) 2018

Date limite de dépôt : 28/05/2018 ; Les porteurs de projet devront présenter leur projet lors de la réunion du CA en juin 2018 (5mn + 5mn de questions)

1 Description courte du projet

Titre du projet : Rédaction d'un « Livre Blanc » sur la monétarisation pour l'écoconception.....

Type de projet : ~~Projet de Recherche Collaboratif (<>30KE)~~ Pré-PRC Exploratoire (<>10KE)

Subvention demandée : ...15.....KE

Porteur universitaire (structure et Nom/Prénom) **: UTT (REYES / Tatiana)** .....

Téléphone : 03 25 71 84 42 ..... Mél. : tatiana.reyes@utt.fr .....

Date : ..25/05/2018. Signature : .....

Porteur industriel (structure et Nom/Prénom) **: Groupe PSA (GARCIA/Julien)**.....

Téléphone : 01 57 59 27 94 ..... Mél. : julien.garcia1@mpsa.com .....

Date : ..28 / 05 / 2018..... Signature : .....

En cas d'absence d'un binôme de porteurs industriel +universitaire, il vous est demandé, conformément aux décisions du CA EcoSD, de joindre deux lettres à cette déclaration d'intention PRC :

- *Lettre attestant de la sollicitation de tous les industriels du réseau Ecosd et de leur décision*
- *Lettre justifiant de l'intérêt pour Ecosd de financer un PRC sans ce binôme Industriel+Universitaire*

2. Enjeux scientifiques et techniques du projet de recherche collaboratif:

(Décrivez l'état de l'art sur le sujet, les verrous scientifiques et techniques)

Les entreprises sont des plus en plus soucieuses de pouvoir démontrer leur contribution aux objectifs de développement durable. La définition et l'évaluation de la création de valeur durable est donc un enjeu favorisant une prise de décisions contribuant à performance globale dans les entreprises. Or, la plupart des décisions au sein des entreprises sont essentiellement orientées vers des objectifs financiers, alors qu'un développement durable nécessite une prise en compte de toutes ses dimensions. Ce PRC a pour objectif d'étudier l'évaluation de la création de valeur au niveau des entreprises, en étudiant l'intérêt de la monétarisation et la confrontant à d'autres approches de mesures intégrant plusieurs dimensions du développement durable.

La notion de « monétarisation » désigne un ensemble de méthodes d'allocation d'une valeur économique à la nature, ou aux impacts environnementaux générés par l'anthroposphère et la technosphère. Cet acte favoriserait la prise en compte de la nature dans les décisions économiques et politiques, afin de limiter sa dégradation. On peut distinguer deux approches : la monétarisation des services écosystémiques, et la monétarisation des impacts environnementaux (de type analyse de cycle de vie). Plusieurs études ont déjà recensé les méthodes existantes et explicité leurs limites théoriques et applicatives [1], notamment son application en analyse de cycle de vie [2].

Un manque apparaît toutefois quant à la pertinence de la monétarisation en matière d'écoconception. Autrement dit, obtient-on les mêmes décisions que l'on aborde un problème d'écoconception sur la base de ses impacts environnementaux ou sur la base des résultats monétarisés ? L'expression d'impacts environnementaux ou socio-économiques en termes monétaires, ne limite-t-elle pas l'évaluation de la création de valeur durable ? Autrement dit, ces méthodes permettent-elles de déterminer le potentiel maximum à la contribution de la durabilité ? Quelles autres méthodes de calcul de la création de valeur durable pourrait être pertinente dans une démarche d'écoconception ?

D'un point de vue technique, la faisabilité de la monétarisation sur des cas industriels plus ou moins complexes sera questionnée. Enfin, au regard du sujet et des questions éthiques et philosophiques qu'il soulève, une position commune du Réseau devra être construite.

[1] Le Pochat et al. (2013) « La valorisation économique de l'environnement : problématiques et méthodes. Un tour d'horizon », rapport pour le compte de la Fondation 2019

[2] Weidem, Pizzol (2013) « The use of monetary valuation of environmental impacts in life cycle assessment: state of the art, strenghts and weaknesses », rapport pour le compte de Score LCA

FICHE DE SOUMISSION PROJET DE RECHERCHE COLLABORATIFS (PRC) 2018

Date limite de dépôt : 28/05/2018 ; Les porteurs de projet devront présenter leur projet lors de la réunion du CA en juin 2018 (5mn + 5mn de questions)

N°	Intitulé de la tache	Responsable de tache + Participants actifs	Autres membres du groupe de travail	Intitulé du livrable avec valeur créée pour le Réseau EcoSD	Délais de livraison
1	Réalisation d'un état de l'art des méthodes de monétarisation et de mesure de la création de valeur durable	UTT + PSA Stagiaire PSA	G-SCOP + EMSE + APESA	Etat de l'art des méthodes de monétarisation et d'évaluation de la création de valeur: quelle places pour l'écoconception	T0+2 mois
Bilan mi-parcours (invitation de l'ensemble des membres du Réseau)					
2	Application sur cas industriels	PSA + Arcelor		Bilan de l'application des méthodes de monétarisation et d'identification des points chauds pour l'écoconception	T0+5 mois
	2.1 Secteur automobile	PSA	RTE		T0+5 mois
	2.2 Secteur sidérurgique	Arcelor			T0+5 mois
3	Rédaction d'un guide de mise en pratique	PSA + UTT	Arcelor + RTE + G-SCOP + EMSE + APESA	Guide de mise en pratique de la monétarisation pour l'écoconcepteur	T0+5 mois
4	Réalisation d'une enquête	UTT + PSA	G-SCOP + Arcelor + EMSE + APESA	Enquête à la fois sur le positionnement philosophique (durabilités faible vs. forte) et applicatif de la monétarisation et d'autres méthodes d'évaluation de la valeur durable	T0+5 mois
5	Séminaire débat	UTT	Réseau Ecosd	Synthèse de l'atelier Débat	T0+ 6 mois
6	Rédaction du livre blanc et d'un article scientifique	Tous		Article scientifique et livre blanc du Réseau EcoSD sur l'intérêt de la monétarisation pour l'écoconception et les méthodes d'évaluation de la valeur durable	T0+12 mois

5. Coût total du PRC, subvention demandée à EcoSD et justification des moyens envisagés:

*(Précisez les principales dépenses – stagiaires, cdd, mois*personne considérés avec le taux mensuel, consommables, petits équipements, déplacements… et l'utilité de ces dépenses dans la réalisation des taches)*
NB1 : les dépenses de colloque ne seront pas prises en compte
NB2 : les dépenses d'équipement ne seront pas prises en compte

Montant de la subvention demandée : 15 000 €

Dépenses éligibles

- Stagiaire 1 [PSA] – 6 mois (bac +5 compétences en économie et/ou ACV) : Retour d'expériences de l'utilisation de la monétarisation dans la prise de décision des stratégies de conception durable – 10 000 €
- Stagiaire 2 [UTT] – 6 mois (bac +5 compétences RSE) : Réalisation d'une analyse comparative des outils d'évaluation de la valeur durable dans les entreprises – 3500 €
- Déplacements consortium – 500 €
- Organisation Séminaire débat – 1000 €

FICHE DE SOUMISSION PROJET DE RECHERCHE COLLABORATIFS (PRC) 2018

Date limite de dépôt : 28/05/2018 ; Les porteurs de projet devront présenter leur projet lors de la réunion du CA en juin 2018 (5mn + 5mn de questions)

6. Mode de valorisation des résultats du PRC et perspectives du PRC

(Indiquez sous quelle forme les résultats seront publiés, notamment dans le cadre de la collection EcoSD / Presse des Mines ;

Précisez les perspectives en terme de réponse à des appels à projets futurs (ADEME, ANR, UE…) ou en terme de reconnaissance pour EcoSD ou …)

Article de Journal fondé sur l'analyse des enquêtes et des études de cas (JCP ?)

Le livre blanc pourra faire l'objet d'une publication aux Presses des Mines.

Un ATA sur ce sujet pourra être organisé en 2020, sur la base des résultats et pour promouvoir le livre blanc

7. Autres partenaires et organisme gestionnaire

Autres partenaires du réseau ECOSD impliqués (préciser le nom du contact) :.....

Académiques : G-SCOP (Maud RIO) ; Ecole de Mines de Saint Etienne (Natacha Gondran) ; APESA (Louis Dupuy).....

.....

Industriels : ArcelorMittal (Mauro Chiappini) ; RTE (Guillaume Basuto).....

.....

Partenaire hors réseau ECOSD impliqués : .....

.....

Organisme gestionnaire envisagé :

Groupe PSA.....

FICHE DE SOUMISSION PROJET DE RECHERCHE COLLABORATIFS (PRC) 2018

Date limite de dépôt : 28/05/2018 ; Les porteurs de projet devront présenter leur projet lors de la réunion du CA en juin 2018 (5mn + 5mn de questions)

3. Finalités et Objectifs du projet de recherche collaboratif:

(Décrivez les principaux résultats attendus)

L'objectif final de ce projet de recherche est la publication d'un « livre blanc » statuant la position du Réseau EcoSD sur l'intérêt de la monétarisation et la recherche des méthodes évaluant la création de la valeur pour l'écoconception. Pour ce faire, le projet nécessitera la réalisation de quatre objectifs intermédiaires. Premièrement, il conviendra d'homogénéiser le niveau de connaissance des partenaires du projet en matière de monétarisation, par la réalisation d'un état de l'art. Deuxièmement, les partenaires devront évaluer empiriquement la pertinence de la monétarisation dans des objectifs d'écoconception ; une expérimentation sur plusieurs cas industriels s'avère nécessaire. La difficulté ici sera la faisabilité de l'évaluation monétaire sur des cas industriels à complexité variable. Troisièmement, une revue de la littérature des méthodes d'évaluation de la création de la valeur durable et leur comparaison sera réalisée. Quatrièmement, au regard des questions d'éthiques que la monétarisation soulève, la problématique philosophique devra être abordée notamment du point de vue du débat « soutenabilité faible » versus « soutenabilité forte » ; une enquête pourra être menée pour synthétiser les positionnements experts des membres du Réseau et extérieurs. Il serait question d'identifier des méthodes d'évaluation qui seraient disponibles ou pourraient être développées pour tendre à un potentiel maximum de durabilité dans les entreprises.

4. Descriptif détaillé des taches du projet de recherche collaboratif:

(Décrivez en détail les taches, les livrables en précisant la valeur crée pour Ecosd ainsi que les responsables de taches et les délais – la durée du projet ne devant pas dépasser 12 mois) Prévoir une revue à mi projet présentée lors du séminaire EcoSD de juin

Le projet sera découpé en six tâches. La première consistera à réaliser un état de l'art des méthodes de monétarisation et de mesure de la création de valeur durable. La deuxième est l'application d'une plusieurs méthodes sur des cas industriels. Ces deux premières tâches permettront d'aboutir à la rédaction d'un guide de mise en pratique de la monétarisation pour l'écoconcepteur (troisième tâche). Dans la quatrième tâche, réalisable en parallèle des trois premières, les partenaires devront synthétiser, d'une part, les positions éthiques et philosophiques, et d'autre part, le sentiment (basé sur l'expérience ou non), des membres du Réseau à l'égard de la monétarisation. La cinquième tâche consistera en l'organisation d'un séminaire « philosophique » sur les postures de durabilité. Enfin, la sixième et la dernière tâche sera consacrée à la rédaction du livre blanc et la rédaction d'un article de recherche.